

Avis n° 2025/05
relatif à l'accréditation de
École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

Ecole

Nom :	École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications
Sigle :	ENSEA
Type :	Public
Académie :	Versailles
Sites de l'école :	Cergy-Pontoise

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accréditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2019/06-01

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie PE (Renouvellement périodique) :

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de l'électronique et de ses applications, en formation initiale sous statut d'étudiant, sur le site de Cergy-Pontois
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de l'électronique et de ses applications, spécialité Électronique et Informatique industrielle, en partenariat avec ITII Ile-de-France, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue, sur le site de Cergy-Pontoise

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications ;
- Vu le rapport établi par Gilles SAINTEMARIE (membre de la CTI, rapporteur principal), Pascal TRIBOULOT (membre de la CTI, corapporteur), Philippe LEFEBVRE (expert auprès de la CTI, expert), Charles PINTO (expert auprès de la CTI, expert international), Baptiste TOUSSAINT (expert auprès de la CTI, expert élève), présenté en assemblée plénière de la CTI le 13 Mai 2025 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement d'accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de l'électronique et de ses applications, sur le site de Cergy-Pontoise	Formation initiale sous statut d'étudiant	2025	2029-2030	maximale
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications, spécialité Électronique et Informatique industrielle, en partenariat avec ITII Ile-de-France, sur le site de Cergy-Pontoise	Formation initiale sous statut d'apprenti	2025	2029-2030	maximale
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications, spécialité Électronique et Informatique industrielle, en partenariat avec ITII Ile-de-France, sur le site de Cergy-Pontoise	Formation continue	2025	2029-2030	maximale

La CTI valide le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) mis en place dans l'école

L'école établira un **tableau de suivi des recommandations**. Ce document est à transmettre le **15 juin 2027**, exclusivement sous format numérique, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP, chargé du greffe de la CTI (greffe-cti@education.gouv.fr).

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

Pour l'école

- Clarifier le choix de l'école de maintenir deux diplômes en accentuant les différences (fiche RNCP, blocs de compétences, métiers visés, ...) ou de fusionner les deux diplômes si leurs périmètres sont trop similaires ;
- Améliorer l'accompagnement du CFA auprès des apprentis ;
- Rendre opérationnel le système de Management de Qualité, notamment pour le corps enseignant ;
- Définir des indicateurs de performance permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs du plan stratégique ;
- Améliorer la communication sur la "marque école" pour attirer les étudiants.

Pour la FISE & FISA

- Améliorer l'accompagnement en 1ère année pour améliorer le taux de réussite de passage de 1ère en 2ème année ;
- Mettre en conformité avec R&O les indicateurs "Taux de participation des socio-économiques".

Avis pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, aux diplômes suivants:

Intitulé du diplôme	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de l'électronique et de ses applications	2025	2029-2030
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications, spécialité Électronique et Informatique industrielle	2025	2029-2030

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 13 mai 2025

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 10 juin 2025

La présidente
Claire PEYRATOUT

